

Solidarité avec les travailleurs et le peuple grec Dehors la troïka ! Dehors l'Union européenne !

Le peuple grec se soulève. Après deux jours de grève générale à l'appel des confédérations syndicales (GSEE, ADEDY), les travailleurs, les jeunes, la population ont envahi dimanche (12 février) le centre d'Athènes pour exiger que ne soit pas voté le nouveau plan d'austérité imposé au pays par le FMI et l'Union européenne. Au nom des marchés financiers, ce plan, d'une brutalité inouïe, impose :

- la diminution de 22 % du salaire minimum ainsi qu'une nouvelle diminution des pensions de retraite ;
- 150 000 suppressions de postes dans la fonction publique ;
- la privatisation totale et immédiate de l'eau, de l'électricité, des chemins de fer.

Ce désastre s'ajoute à toutes les mesures déjà prises contre le peuple grec depuis deux ans par les gouvernements du « socialiste » Papandréou et d'union nationale actuel.

Dans la nuit du dimanche 12 février, le Parlement a voté ce plan.

Quarante députés, de droite comme de gauche, qui ont refusé de voter ce plan meurtrier, ont immédiatement été exclus de leurs partis.

Le peuple grec veut vivre, il se dresse aux cris de : « *Dehors la troïka, dehors l'Union européenne !* »

Le désastre qu'ils entendent imposer au peuple grec, l'Union européenne le programme et l'organise pour tous les peuples d'Europe : après la Grèce, c'est au tour de l'Espagne, de l'Italie, du Portugal et de la France.

Dans toute l'Europe, le FMI, la Banque centrale européenne exigent des gouvernements des plans de régression sociale sans précédent pour rembourser la dette des banques et des spéculateurs.

Le nouveau projet de traité européen (décidé le 30 janvier 2012 lors d'un sommet européen) entend imposer l'austérité permanente, la destruction de toutes les conquêtes, l'abandon de toute souveraineté nationale à tous les peuples d'Europe.

Le Parti ouvrier indépendant appelle travailleurs et jeunes à participer à la manifestation (1) ce lundi 13 février à 18 h 30 (métro Kleber, rue Auguste-Vaquerie) en direction de l'ambassade grecque à Paris.

Bas les pattes devant le peuple grec ! FMI, Union européenne, dehors ! A bas le nouveau traité ! Vive l'union libre des travailleurs et des peuples d'Europe !

Paris, le 13 février 2012, 11 heures

Les secrétaires nationaux du POI, Claude Jenet, Daniel Gluckstein, Jean Markun, Gérard Schivardi

(1) Cette manifestation était également appelée par le PG, le PCF, le NPA, le Front de gauche...



Photo A. Mutter/IO

Aux cris de « Bas les pattes devant le peuple grec ! », « Dehors la troïka, dehors l'Union européenne, dehors ! », le POI a manifesté ce 13 février au soir devant l'ambassade grecque à Paris.

Alerte : un nouveau traité européen soumis à la signature des chefs d'Etat le 1^{er} mars

Par ce traité, l'Union européenne et les gouvernements complices veulent contraindre tous les peuples d'Europe à la rigueur à perpétuité, comme celle qu'ils ont imposée en Grèce. A Athènes, dans un pays que les exigences de la troïka mènent à la liquidation, le peuple est entré en révolte après le vote d'un nouveau plan d'austérité, le 12 février (lire pages 10 et 11).

Yan Legoff

Dans deux semaines, un nouveau traité européen (1) sera soumis à la signature des chefs d'Etat et de gouvernement. Son objectif : contraindre les peuples et les travailleurs d'Europe à une cure d'austérité permanente sans précédent, inimaginable même. Il va au-delà d'une simple aggravation du traité de Maastricht. Il est prévu qu'il entre en vigueur d'ici au 1^{er} janvier 2013. En France, sa ratification serait engagée après l'élection présidentielle. En voici les principales dispositions.

LE DÉFICIT AUTORISÉ NE SERAIT PLUS DE 3 %, MAIS DE 0,5 % DU PIB

« Le solde budgétaire du gouvernement central doit être à l'équilibre ou en surplus », édicte l'article 3.1.a du projet de traité. Interdits, les déficits ! En fait, une tolérance de 0,5 % (rapporté au produit intérieur brut) de déficit « structurel » (2) est acceptée dans l'alinéa suivant, cet objectif devant être atteint « à moyen terme » (c'est-à-dire dans trois à cinq ans). Cela signifie qu'en France, le déficit de l'Etat ne pourrait excéder 10 milliards d'euros. Il était de 90,8 milliards en 2011. Il devra donc être de 80 milliards inférieur. Ce qui reviendrait à supprimer l'équivalent de 1,3 fois le bud-

get de l'enseignement primaire et secondaire, retraites des personnels comprises !

EN CAS DE DÉPASSEMENT, "UN MÉCANISME CORRECTIF IMMÉDIAT"

Si le seuil de 0,5 % de déficit est franchi, ou si « un écart significatif (est) observé par rapport à l'objectif de moyen terme ou sur le chemin y menant », prévoit l'article 3.1.e, « un mécanisme correctif entrera en action immédiatement. Ce mécanisme devra inclure l'obligation d'appliquer des mesures pour corriger les écarts sur une période de temps définie ». Quel « mécanisme correctif » ? La diminution des salaires des fonctionnaires ou de leurs retraites ? Le traité n'en dit mot mais insiste sur le caractère « immédiat » des mesures à prendre.

DES RÈGLES À INSCRIRE DANS CHAQUE CONSTITUTION NATIONALE

La règle d'interdiction des déficits et celle du « mécanisme correctif immédiat » devront être inscrites, dans un délai d'un an, dans les Constitutions nationales des Etats signataires, édicte l'article 3.2 du traité. C'est la Cour de justice européenne, sur saisine de la Commission de Bruxelles ou d'un Etat membre, qui jugera si les amendements dans les Constitutions nationales sont bien conformes à la lettre et l'esprit du traité, avec menace d'amende à la clé d'un montant de 0,1 % de PIB (2 milliards d'euros, dans le cas de la France).

"Des dispositions de caractère contraignant et de nature permanente, de préférence au niveau de la Constitution, dont l'application devra sinon être complètement garantie et suivie à travers la totalité des processus budgétaires nationaux"

Article 3.2 du traité

UNE OBLIGATION DE RÉDUIRE DE 5 % PAR AN LA DETTE DE L'ÉTAT

L'article 4 du traité remet à l'ordre du jour une disposition du pacte de stabilité et de croissance (1997) qui accompagnait le traité de Maastricht (1992) et qui était restée inappliquée.

Cette mesure pourrait s'avérer encore plus brutale que les dispositions définies dans les précédents articles. Lorsque la dette d'un Etat membre dépasse 60 % du PIB (c'est le cas pour la quasi-totalité d'entre eux), il aura obligation de la réduire « à un taux moyen d'un vingtième par an », c'est-à-dire de 5 % par an.

La dette publique française se monte aujourd'hui à environ 1 700 milliards d'euros. La réduire de 5 % par an signifie donc trouver 85 milliards d'euros (par des coupes ou des impôts supplémentaires), soit 20 % du budget de l'Etat. Chaque année ! C'est la même potion mortifère que l'Union européenne et le FMI imposent au peuple grec. ■

(1) « *Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance dans l'Union économique et monétaire* ». Projet rendu public, en anglais, sur le site du Conseil européen, le 31 janvier 2012.

(2) Le déficit « structurel » est une notion assez floue ; il est susceptible d'être très diversement évalué. Il est égal au déficit constaté, corrigé des effets estimés de la situation économique sur les recettes et les dépenses de l'Etat.

Le nouveau traité européen

Un enjeu majeur de l'élection présidentielle et des mesures qui suivront...

Marie Stagliano

Le 1^{er} mars va être signé le traité européen incluant l'im-pératif d'une discipline budgétaire pour tous les Etats membres. François Hollande l'a annoncé et il est formel : s'il est élu le 6 mai prochain, il demandera une « *renégociation* » de ce nouveau traité. Le candidat du Parti socialiste, interrogé par *Le Monde* (9 février), explique qu'il est convaincu « *depuis toujours* » qu'« *il faut des règles de discipline* », mais estime nécessaire d'ajouter à ce nouveau traité « *un volet de croissance et d'emploi* ». Proposer d'ajouter « *un volet* »... c'est donc que les autres volets ne lui posent aucun problème ?

Le « socialiste » Didier Migaud vient de présenter le rapport annuel de la Cour des comptes, mercredi 8 février. Pour lui, la mise en œuvre de cette nouvelle obligation européenne est la première des demandes de la Cour. L'ancien président PS de la commission des finances de l'Assemblée nationale, et actuel président de la Cour des comptes, prend clairement position sur les principes qui doivent

Photo AFP



Le 29 mai 2005, 54,5 % des Français votaient non au référendum sur le traité européen. Trois ans plus tard, le 4 février 2008, le congrès de l'Assemblée nationale et du Sénat votait à une large majorité composée de l'UMP et du PS ce traité contre la volonté du peuple.

guider les politiques budgétaires dans les prochaines années. Des principes sans équivoque à trois mois de l'élection présidentielle :

Pour François Hollande, "il faut des règles de discipline"

« *Un effort structurel de redressement suffisamment rapide et vigoureux, d'un point de PIB par an, soit 20 milliards par an pendant cinq ans* », car « *la plus grande part du chemin* » reste à par-

courir à partir de 2012 et les années suivantes. Un vrai programme pour l'après-présidentielle...

Confirmation par le journal *Les Echos* (9 février), pour qui le verdict budgétaire de la Cour est « *sévère pour le président sortant mais cruel pour son remplaçant présomptif* ». Le président Migaud incite l'ensemble des candidats à l'Élysée à présenter « *dès maintenant, un programme détaillé, crédible, fondé sur*

des hypothèses réalistes ». François Hollande, commentant la situation de la Grèce, dimanche 12 février, sur Canal+, quelques heures avant le vote par le Parlement du nouveau plan de rigueur, apporte sa réponse : « *Il n'a pas le choix, le Parlement (grec), je le dis tout net, s'il ne vote pas ce plan, il n'y aura pas les aides et s'il n'a pas les aides, c'est la faillite.* » Et vivre avec 586 euros par mois ? ■

Rigueur : le président (PS) de la Cour des comptes appelle à "prendre des décisions très difficiles..."

Présentant le rapport de la Cour des comptes, son président, Didier Migaud (PS), avertit de l'ampleur du travail à engager : « *Il faut prendre des décisions très difficiles, allant au-delà de ce qui a été arrêté à ce jour.* » Insuffisants, tous les plans et mesures de rigueur du gouvernement Sarkozy.

Le président de la Cour des comptes insiste sur le fait que l'effort de redressement doit être mené dans toutes les entités publiques : Etat, Sécurité sociale, collectivités territoriales.

Il poursuit, soulignant qu'il faut infléchir durablement la progression des dépenses sociales car le secteur de la protection sociale a été, selon la Cour des comptes, relativement « *peu concerné* » par la réduction des dépenses qui continuent d'augmenter. « *Les déficits récurrents de nos régimes de protection sociale, sans équivalent en Europe, sont une anomalie et doivent être éliminés.* »

Et la Cour ne ménage pas ses critiques sur « *le dispositif actuel de prise en charge à 100 % des affections de longue durée* » jugé « *complexe, peu cohérent et inefficace tout en étant coûteux* ».

Dans le rapport, des pistes sont énumérées, des calculs sont faits : « *Une réduction de deux points du taux de croissance des dépenses d'assurance maladie permettrait d'obtenir une économie d'environ trois milliards d'euros.* » Trois milliards sur le dos des malades. Le déficit public « *trop élevé* » l'exige, il faut dépasser les réformes telles que « *les incitations au recul de l'âge de départ à la retraite ou la réorganisation du système de soins* ». Ce sont, certes, comme le rapport de la Cour des comptes, des économies significatives, mais elles s'étalent dans la durée. Il faut aller plus vite et plus loin : prolongation du « *1 sur 2* » (dans la fonction publique), poursuite du gel de la valeur du point des fonctionnaires, désindexation totale ou partielle des retraites par rapport à l'inflation, augmentation de la charge financière des assurés (dérembourse-

ment des médicaments...). La baisse du coût du travail, enfin, doit passer, pour la Cour des comptes, par « *un redéploiement des prélèvements pesant sur le coût du travail vers d'autres assiettes* (qui est ainsi nécessaire ». Vers la TVA (version Sarkozy) ou vers la CSG (version Hollande) ? ■



"Les déficits récurrents de nos régimes de protection sociale... sont une anomalie et doivent être éliminés"

(Didier Migaud)

Question : est-ce que vous abrogez... ? Réponse : non.

Dialogue avec Marisol Touraine lors d'un débat organisé par la Mutualité française

Mercredi 8 février, la Mutualité française organisait un grand débat avec les représentants des candidats à la présidentielle sur le thème : « *La santé 2012* ». Lors de ce débat Marisol Touraine, représentante de François Hollande, a été interpellée à plusieurs reprises.



• **Question : au Sénat, vos amis socialistes ont enlevé 3,5 % de la hausse de la taxe frappant les mutuelles. Pourquoi ne pas être allé jusqu'à 0 % comme c'était un an avant ?**
• Marisol Touraine : cette histoire de taxe est l'occasion de reconsidérer la question des contrats responsables. Nous sommes favorables à ce qu'on revoit les mécanismes.

• **Demain, si vous arrivez au pouvoir, est-ce que vous rétablirez**

l'exonération totale de taxe sur les mutuelles ?

• M.T. : pas tout de suite. On ne va pas se contenter de colmater des brèches. Nous voulons pouvoir engager une discussion globale avec les mutuelles pour des contrats responsables.

• **Et les franchises (1 euro sur les médicaments, 18 euros à l'hôpital) est-ce que vous les supprimez ?**

• M.T. : il faudra revoir l'ensemble des mécanismes. Il ne faut pas se contenter de revenir en arrière. Nous sommes pour une refonte plus globale.

• **La TVA sociale est prévue pour s'appliquer en octobre. Si vous arrivez au pouvoir, est-ce que ce sera le cas ?**

• M.T. : la réponse est non. Ce ne sera pas mis en place. Si on doit fiscaliser, alors faisons-le avec la CSG et pas la TVA.

ÉDITORIAL

Jean Markun
Secrétaire national du POI

La gauche et le dialogue social : attention danger !

Quand Sarkozy a été élu à la précédente présidentielle, Bernard Thibault précisait dans un de ses discours : « *Ce n'est pas une raison qui va nous amener à entrer en résistance* » !

À la veille de la prochaine élection, le discours est un peu différent : « *Vous aurez du mal, monsieur le futur candidat, à trouver dans cette salle et chez ceux qui nous écoutent beaucoup de supporters pour vous aider à remplir cinq ans de plus à l'Élysée.* » (1)

Au meeting du 31 janvier 2012 au Zénith à Paris, Bernard Thibault, s'agissant de la base de remise à plat du dossier des retraites, a précisé que la CGT « *n'avait pas de candidat* », cela en présence des partis de gauche et de quatre candidats à la présidentielle !

A l'applaudimètre, il a été possible de constater qu'il y a d'importantes « *préférences* ».

Bref, ce rassemblement aura montré que la direction de la CGT s'est mandatée pour un rôle politique de grande envergure dans une stratégie qui précise ce que peut être et doit être le premier tour, et ce que peut être et devrait être le second tour !

Sur quelles bases s'établit la perspective électorale ? Il semble que Harlem Désir (PS), qui représentait Hollande au meeting de la CGT, y répond dès à présent (au niveau du dossier retraites). « *Il y aura une négociation à l'été 2012, dans laquelle le dialogue social devra jouer pleinement son rôle, pour définir des règles selon l'espérance de vie, la pénibilité, les taux de remplacement ainsi que le montant des retraites. Il y a d'autres sujets touchant au financement : faire contribuer les revenus du capital...* » Signalons que ces propos sont rapportés sans commentaire dans *L'Humanité* qui fait le compte rendu de ce meeting.

La droite a tant de fois été battue ! Les relais se sont succédé ! Partout en Europe les gouvernements socialistes ont pratiqué la politique du capital. Qu'en sera-t-il dans ces conditions en France ? Comme en 1981, il est possible que des « *avancées* » soient obtenues pour « *établir un peu de crédibilité au départ* ». Ensuite ?

Nous pouvons nous interroger sur les raisons qui ont conduit Bernard Thibault à jouer le « *rabatteur* » politique. Au-delà de cet aspect électoral, il y a lieu de s'interroger de ce « *dialogue social* » revendiqué par Hollande (sans critique du quotidien qui soutient Mélenchon). Car il s'inscrit dans une stratégie d'intégration des organisations syndicales à l'échelle internationale et vise à associer les syndicats à une nouvelle remise en cause de nos régimes de retraites.

Nous comprenons parfaitement que les militants, les travailleurs qui cherchent une issue aspirent avec force à ce que Sarkozy soit battu ! Cependant, la véritable question est : alternative ou alternance ? Rupture ou accompagnement ?

L'actualité internationale n'est pas avare d'indications qui nous précisent que l'alternative n'est pas à l'ordre du jour ! A moins que les travailleurs ne s'en mêlent ?

Une chose est sûre : rien ne nous a été donné, à nous les travailleurs. Tout a été acquis par la lutte de classe.

(1) Discours au meeting du Zénith, 31 janvier.

Nous sommes tous des Grecs

Roger Sandri

« La Grèce est au bord de l'explosion », titre un quotidien du matin. Ce n'est pas une surprise, du fait de l'importance des mesures de rétorsion financière imposées par la troïka sous prétexte de redressement des dépenses publiques qui, selon elle, « auraient atteint des limites inacceptables pour les dirigeants de l'Europe et les institutions internationales, en

premier lieu le FMI ».

La fameuse troïka, regroupant la Banque centrale européenne, la Commission européenne et le FMI, intervient désormais comme autorité centrale dans l'ensemble des processus de négociations concernant les compétences nationales. C'est ce qui se passe aujourd'hui pour la Grèce. Ainsi, de gré ou de force, ce pays de près de dix millions d'habitants est contraint d'abandonner des pans entiers de sa souveraineté au nom de la mondialisation et de l'économie globale. L'effacement des Etats-nations, voulu par le « consensus de Washington » de 1990, confirme le mot d'ordre associé : « L'Etat n'est pas la solution, c'est le problème. » Tous les pays, avec la complicité de leurs gouvernements, se sont inclinés devant l'oukase de nos ennemis de classe.

S'agissant de la Grèce, la troïka exige une baisse des salaires d'environ 25 % dans le secteur public, la réduction du salaire minimum et celle des effectifs. Avec le même état d'esprit, en juin dernier, la troïka a lancé une procédure spéciale enjoignant au gouvernement roumain d'adopter un Code du travail révisé et une législation sur la négociation afin de réduire le coût de l'embauche et d'améliorer la flexibilité des salaires (1). Cette injonction s'adresse indirectement à l'Italie, à l'Espagne et au Portugal, mais aussi à la France. De fait, le mot d'ordre de la troïka se traduit par : déflation salariale partout en Europe.

Cette déflation salariale s'applique, par relation, à une déflation des effectifs dans la fonction publique. A cela s'ajoute la baisse des retraites, des prestations sociales (maladie, accident, chômage) et des

aides sociales de toute nature. Sarkozy a enfourché le cheval de bataille de l'infâme réaction en engageant la France à suivre le « modèle allemand » présenté comme référence au dynamisme économique de l'Allemagne triomphant sur le marché mondial. Or qu'en est-il du modèle allemand ?

Un militant du syndicat Ver.di s'est exprimé dans *Informations ouvrières* pour faire un sort aux différentes informations portant sur l'exemplaire modèle allemand. Il met en évidence la baisse des salaires d'environ 4 % entre 2000 et 2010, avec des répercussions encore plus brutales dans les différents Länder, alors que la couverture conventionnelle

De fait, le mot d'ordre de la troïka se traduit par : déflation salariale partout en Europe

devient de plus en plus faible. S'agissant du chômage officiel, il y aurait un peu moins de trois millions de chômeurs, alors que, selon notre camarade allemand, 20 % des emplois (7,3 millions) sont ce qu'on nomme des « mini-jobs », pour nous des

« petits boulots ».

De plus, 7 millions d'Allemands vivent aujourd'hui d'allocations sociales.

Alors, ce que déclarait Mme Lagarde quand elle était ministre de l'Economie : « L'Allemagne a accompli un excellent travail au cours des dix années en exerçant une forte pression sur les coûts de main-d'œuvre » — tout cela, précisons-le, sous la direction du chancelier social-démocrate Gerhard Schröder, surnommé en Allemagne le « camarade des patrons » — devient ainsi le mot d'ordre de la troïka.

En Allemagne, la dépense publique atteint 48 % du PIB. En France, elle atteint 56 % du PIB dont 60 % pour les dépenses sociales, résultat de plus d'un siècle de lutte de classe et de conquêtes ouvrières. C'est tout cela qui est aujourd'hui menacé, menaces accentuées par le dernier rapport de la Cour des comptes présidée par le socialiste Didier Migaud.

C'est pourquoi le combat des Grecs devient aussi le nôtre.

(1) *Le Monde diplomatique*, février 2012.

A l'Assemblée nationale

Un collectif budgétaire sous haute surveillance des agences de notation américaines



Photo AFP

Yan Legoff

Les exigences du capital financier précipitent la crise et la décomposition de tous les régimes en place en Europe. La France n'y fait pas exception. La discussion du collectif budgétaire à l'Assemblée nationale a commencé, le 13 février, dans un nouvel épisode de crise politique au cœur même de la majorité présidentielle. Pour couronner le tout, quelques heures plus tard, l'agence américaine de notation financière Moody's indiquait qu'elle donnait une perspective négative à la note AAA de la France (en sanctionnant dans le même mouvement huit autres pays de l'Union européenne). Il y a un mois, une autre agence, Standard and Poor's, avait carrément abaissé cette note d'un cran.

13 milliards volés sur nos salaires

Au cœur de ce collectif budgétaire, dont l'adoption définitive est prévue le 9 mars, il y a l'instauration de 13 milliards d'exonérations de cotisations sociales au profit du patronat, qui s'ajoutent aux 30 milliards d'exonérations dont il bénéficie déjà. Avec ces nouvelles exonérations, c'est toute une branche de la Sécurité sociale, les allocations familiales, qui ne serait plus financée par le salaire

différé, menaçant ainsi l'unité même de la Sécu.

Oui, 13 milliards que les patrons ne paieraient plus, volés sur nos salaires ! La Grèce n'est pas si loin, avec l'abaissement de 22 % du Smic exigé par l'Union européenne et le FMI.

Le gouvernement, pour financer ces exonérations, veut instaurer une augmentation de la TVA, payée par les travailleurs, qui passerait de 19,6 % à 21,2 % (c'est la « TVA sociale »...). La direction du PS et certains dirigeants syndicaux, la CFDT en tête, lui préféreraient une hausse de la CSG (*lire notre précédent numéro*).

6,5 milliards d'euros pour recapitaliser les banques

En outre, 1,2 milliard d'euros de crédit budgétaire seront annulés, dont 227 millions pour la recherche et les universités, 153 millions pour les infrastructures de transports, etc.

Et alors que, de toute part, on nous rebat les oreilles avec la nécessité de réduire les déficits, ce collectif budgétaire prévoit d'allouer 6,5 milliards d'euros, aggravant d'autant le déficit, pour fonder le Mécanisme européen de stabilité (MES). Il s'agit d'un fonds permanent qui va être mis en place par l'Union européenne pour recapitaliser les banques !

Pour instituer ce MES, un traité européen spécial a été signé le 2 février (distinct du traité « super Maastricht »). Un projet de loi de ratification a été immédiatement déposé à l'Assemblée nationale, distinct du collectif budgétaire : une manœuvre, pour permettre le vote positif du PS sur ce texte, qui n'aura échappé à personne. ■

Les députés de droite peinent à digérer la « TVA sociale »

Le lundi 13 février, la discussion du collectif budgétaire à l'Assemblée nationale a bien mal commencé pour le gouvernement. En commission des finances, les députés de la majorité présidentielle se sont retrouvés en minorité, laissant passer un amendement de suppression de la « TVA sociale ». Commentaire de l'AFP : « A l'annonce de la réforme fin janvier, plusieurs députés de la majorité avaient exprimé des doutes. Certains même, sans prendre de gants, à l'instar de Lionnel Luca (collectif Droite populaire) qui avait parlé de « suicide politique ». Depuis, le gouvernement ne cesse d'exhorter sa majorité à la discipline. Des exhortations qui se sont heurtées lundi soir à un manque d'enthousiasme de certains parlementaires. »

La CFDT veut « un pacte social » pour l'après-présidentielle

Dans un document affichant le logo « 2012, je vote, donc nous sommes », la CFDT, tout en interrogeant les candidats à l'élection présidentielle, fait ses propositions. Face à un « impérieux devoir de cohésion sociale », lit-on dans ce texte, « les solutions à apporter et les transformations à mener doivent être bâties collectivement pour qu'émerge un « pacte social » fondé sur l'intérêt général ».

« Pacte social », « intérêt général », on reconnaît bien là, le credo cher à la centrale de François Chérèque. Et la CFDT d'appeler à des « réformes ambitieuses et difficiles ». La première cible visée est la protection sociale. La CFDT plaide pour « des transferts de ressources des cotisations vers l'impôt », principalement le financement des prestations maladie et famille. Au moment où le collectif budgétaire du gouvernement Sarkozy inclut 13 milliards supplémentaires de cadeaux pour les patrons sur la branche famille, la CFDT ne saurait s'en plaindre !

Mais, elle l'annonce, « la CFDT refuse la TVA sociale » et fait le choix de la CSG.

La CFDT interroge les candidats : « Quelle est votre vision du



Xavier Bertrand et François Chérèque, 2012.

rôle des acteurs de la société civile dans les défis que notre société doit relever ? Irez-vous vers une constitutionnalisation du rôle des partenaires sociaux ? »

Une offre de service au prochain président de la République ?

M. S. ■

Trait libre par Albert



Education nationale

Une question d'une brûlante actualité

Laurence Fayard

Au moment où la mobilisation se développe à tous les niveaux dans l'Education nationale pour l'annulation des fermetures de classes et des suppressions de postes, quel est l'enjeu ? Le ministre l'a affirmé le 31 janvier : Pour poursuivre les suppressions de postes, « il faut remettre à plat le contenu des missions des enseignants et réfléchir à une organisation différente du système éducatif ». A quelle logique cela répond-il ? Pour baisser « le coût du travail » et rembourser la « dette », il faut s'en prendre au statut des enseignants, au droit à l'instruction des jeunes générations, aux diplômes nationaux. C'est la logique des plans d'austérité dictés par l'Union européenne et le FMI. Mais en se saisissant de l'appel de la plupart de leurs organisations à la grève les 15 décembre et 31 janvier derniers pour le retrait du projet d'évaluation et l'annulation des suppressions de postes, les enseignants ont ouvert une brèche dans le dispositif du gouvernement. Ainsi, le ministre Luc Chatel qui, le 2 février, rendait publique une plate-forme de mise en place de l'évaluation des enseignants reprenant son projet initial, se retrouve aujourd'hui seul avec son projet. En effet, le 6 février, au lendemain du succès de la grève du 31 janvier, le SGEN-CFDT était contraint d'annoncer qu'il ne signait pas la plate-forme d'accord. Rappelons que cette organisation s'était retirée de l'appel à la grève du 15 décembre 2011 lancé par tous les syndicats et fédérations de l'Education nationale pour entrer seule « dans les négociations » avec le ministre sur la mise en œuvre de l'évaluation. Cette situation ne pose-t-elle pas de nouveau, avec acuité, la question de l'action unie au plan national, pour le retrait du projet de décret sur l'évaluation et pour l'annulation des 14 000 suppressions de postes ? En réaffirmant qu'ils continuent à porter ces deux revendications, tout en appelant dans l'unité les enseignants de leur département à se rassembler à l'inspection académique pour porter leurs revendications, les syndicats du second degré en Seine-Saint-Denis ne montrent-ils pas la voie ?

Trente-trois délégations d'écoles rassemblées au rectorat de Paris

Correspondant

Trente-trois délégations d'écoles, venues de tous les arrondissements, se sont rassemblées à l'occasion du comité technique (CTA) du 9 février pour défendre les classes, les postes de Rased (aide aux enfants en difficulté) et ceux de remplacement.

Les instituteurs de l'école Aubervilliers, dans le XIX^e arrondissement, expliquent : « Nous étions tous en grève le 31 janvier. Nous le sommes encore aujourd'hui et nous reviendrons le 16 février au CDEN s'il le faut, pour obtenir le maintien de notre classe ! 57 élèves de l'école ont besoin d'une aide spécialisée et seulement 23 ont pu être pris en charge par le Rased cette année. Et on nous ferme une classe ! On ne peut l'accepter ! »

Les instituteurs et parents de l'école de la Goutte-d'Or, dans le XVIII^e arrondissement, indiquent qu'« avec la fermeture, toutes les classes de l'école seraient à double niveau, alors que cette année déjà, un quart des enfants sont suivis par le Rased. Il n'y a eu aucun remplaçant depuis la rentrée de janvier. Résultat, pour la section des petits à la maternelle, il n'y a plus école le jeudi et le vendredi. Il faut absolument que l'on garde notre classe et les postes de remplaçants. »

Une déléguée des parents d'élèves du XVIII^e arrondissement s'exclame : « On a besoin de tous nos enseignants, pourquoi casser un système qui marche pour une affaire de chiffres ? »



Le 9 février devant le rectorat de Paris, des instituteurs manifestent à l'occasion du CTA.

Le groupe des instituteurs et parents de l'école maternelle Jean-Dolent, dans le XIV^e arrondissement, précise qu'« avec la fermeture, il y aurait des classes à 29 élèves » et que « 500 signatures ont été recueillies pour le maintien de la classe ».

DES MANIFESTANTS S'INTERROGENT SUR LES PRISES DE POSITION DE CERTAINS ÉLUS POLITIQUES

Le député PS du XIX^e arrondissement, Jean-Christophe Cambadélis, a écrit à l'inspecteur d'académie que la suppression de 15 postes dans l'arrondissement entraînerait « une

situation insupportable ». Mais, au lieu de conclure par l'exigence du maintien des postes et des classes, pourquoi demander un « examen bienveillant » des dossiers des écoles ? Des parents, qui ont sollicité l'adjoint aux affaires scolaires du député-maire PS du XVIII^e arrondissement, Philippe Darriulat, ne comprennent pas sa réponse : « Ce n'est pas le rôle des députés d'être présents avec les délégations d'école au CTA. » Au lendemain de ce CTA, enseignants et parents se félicitent de la prise de position unanime des élus syndicaux FSU, FO, UNSA, SUD, CFDT demandant « d'ouvrir les

EN BREF

Côtes-d'Armor

Une assemblée départementale d'enseignants, de parents, d'élus, avec les organisations syndicales SNUipp-FSU, SNUDI-FO, SE-UNSA, SGEN-CFDT et SUD Education, s'est tenue le 8 février. Le 6 février, alors que cent cinquante enseignants et parents étaient rassemblés, les élus au comité technique ont voté à l'unanimité contre le projet de fermetures. L'assemblée départementale a appelé à un nouveau rassemblement devant l'inspection académique, lundi 13 février, « pour l'annulation de toutes les fermetures, l'ouverture de toutes les classes nécessaires, l'annulation de toutes les suppressions de postes "hors classe" et la restitution des 48 postes retirés au département », à l'occasion de la tenue d'un second comité technique.

classes partout où cela est nécessaire et en particulier pour l'accueil des 3 et 2 ans ; l'annulation des 98 suppressions de postes et l'octroi d'une dotation permettant de répondre aux besoins des écoles ; le retrait du projet de décret sur l'évaluation des enseignants. »

Val-de-Marne

Les parents, les enseignants avec leurs organisations disent : « Nous voulons garder nos classes, nos postes, notre statut »

Mardi 7 février, cinq cents parents et enseignants, venus de soixante-dix écoles, avec des élus, se sont rassemblés dans l'unité des syndicats devant l'inspection académique du Val-de-Marne pour exiger l'annulation des 127 fermetures de classes et

des postes dans le primaire dont 16 classes d'adaptation et 33 postes d'enseignants spécialisés (Rased), en application des 14 000 suppressions de postes décidées par le ministre. Au même moment, lors de la séance du comité technique (CTSD), un vœu déposé par le syndicat FO était voté à l'unanimité des syndicats présents (FSU, FNEC FP-FO, UNSA, SUD, SGEN-CFDT). Après avoir énuméré le détail des 127 fermetures de classes annoncées, ce vœu demande à l'inspecteur d'académie :

« D'annuler toutes les fermetures prévues : classes, Rased, Clad, moyens soutien lecture... D'ouvrir les classes partout où c'est nécessaire, et en particulier pour l'accueil des 3 et 2 ans. »

Il demande « au ministre l'annulation des 49 suppressions de postes et l'octroi d'une dotation permettant de répondre aux besoins des écoles. Informé qu'une plate-forme de mise en place de l'évaluation des enseignants, reprenant le projet initial du ministre, vient d'être rendue publique, le CTSD se prononce pour le retrait du projet de décret sur l'évaluation des enseignants. »

Le 15 février des délégations se rendront cette fois-ci à la préfecture de Créteil où se tient le comité départemental de l'Education nationale (CDEN) pour obtenir leurs classes et leurs postes. Les syndicats SNUipp-FSU, SNUDI-FO et SE-UNSA sont intervenus pour qu'elles soient toutes reçues. Comment comprendre qu'on oppose à cela une « grande marche des luttes » ... sans revendications ?

Ce qui est nécessaire, ce qui unit parents et enseignants aujourd'hui, c'est : l'annulation des fermetures de classes, des 14 000 suppressions de postes, le retrait du projet sur l'évaluation. ■

VITRY-SUR-SEINE (VAL-DE-MARNE)

Lycée Jean-Macé

« C'est historique, jamais nous n'avons vu une telle volonté commune de résistance »

Dans l'unité syndicale, dans les assemblées générales massives, tous les enseignants se sont dressés contre les 136 suppressions d'heures aux conséquences brutales : 8 postes supprimés, fermeture de la première et de la terminale STG, et fusion des BTS chaudronnerie et maintenance, sans parler des suppressions d'heures dues à l'application de la réforme du lycée en terminales L, ES, S.

Le délégué FO résume : « Le lycée a été paralysé durant une semaine. Nous sommes allés trois fois (lundi, mardi, vendredi) au rectorat sans compter l'audience de mercredi dernier. Vendredi, il y avait 250 élèves et profs devant le rectorat, quatre cars pleins. »

Vendredi, le rectorat a lâché 50 heures de plus, mais les enseignants veulent que toutes les heures, les postes, les classes soient rétablis.

Ce lundi, une nouvelle assemblée générale a lieu.

Correspondant

APPEL DES SYNDICATS DU SECOND DEGRÉ

SNES-FSU, SNEP-FSU, CGT Educ'action, SNETAA-FO, SN-FO-LC, SE-UNSA, SUD-Education, SGEN-CFDT et SNUEP-FSU appellent à un rassemblement à l'inspection académique de Bobigny (Seine-Saint-Denis) le 16 février

« La dotation horaire globale (DHG) des établissements scolaires du secondaire pour la rentrée 2012, proposée par le recteur sur directive du ministre, est catastrophique.

Alors que le nombre d'élèves va augmenter de près de 1 400 dans les collèges du département, la dotation diminue de 1 400 heures, soit un équivalent de 78 postes d'enseignants. Dans les lycées généraux et technologiques, 2 250 heures disparaissent. Dans les lycées professionnels, ce sont 149 postes, soit 2 800 heures, qui sont supprimés. Cette dotation doit permettre au recteur de répondre à la feuille de route dictée par le ministère de 462 suppressions de postes sur l'académie, dont 37 sur les collèges du département, 100 sur les lycées généraux et techniques et 300 sur les lycées professionnels de l'académie (...). Les personnels se sont déjà mobilisés le 31 janvier 2012 en exigeant le retrait du projet de décret sur l'évaluation et l'annulation des suppressions de postes programmées pour la rentrée prochaine, et les sections syndicales départementales signataires continuent de porter ces revendications, pour la défense des statuts et des conditions de travail des collègues. D'ores et déjà, des assemblées générales se tiennent dans les établissements et des préavis de grève ont été déposés. Pour porter collectivement leurs revendications, les sections syndicales départementales SNES-FSU, SNEP-FSU, CGT Educ'action, SNETAA-FO, SN-FO-LC, SE-UNSA, SUD-Education, SGEN-CFDT et SNUEP-FSU appellent les établissements à se rassembler le jeudi 16 février 2012 à l'inspection académique de Bobigny, à 14 heures, pour porter leurs revendications. Elles demandent que tous les établissements soient reçus en audience par l'inspection d'académie. Elles ont déposé un préavis de grève départemental. »

Photo correspondants

Équipement

2 500 ingénieurs de l'Etat en grève et en manifestation nationale

« Non à la fusion, non à la régression, sauvons nos missions »



Cortège des ingénieurs, le 9 février à Paris.

Photos correspondants

Correspondant

Venus de toute la France, près d'un quart des ingénieurs des ministères de l'Ecologie et de l'Agriculture en grève se sont rassemblés, le 9 février, à Paris, devant le siège du ministère de la Fonction publique à l'appel de tous les syndicats — FO, CGT, Solidaire, FSU, CFDT, et UNSA —, avec des ingénieurs de Météo France et de l'Institut géographique national (IGN), contre le projet de fusion de ces différents corps d'ingénieurs de l'Etat. Des milliers ont signé la pétition intitulée « Manifeste des ingénieurs » pour demander le retrait du projet de fusion proposé par les ministres. Au nom de la RGPP et des règles européennes de la « libre concurrence », des milliers de postes sont supprimés chaque année, conduisant notamment à la disparition de l'ingénierie publique auprès des communes.

Au centre de la mobilisation, la défense du statut

A juste titre, les milliers d'ingénieurs ont fait le lien entre ce projet de fusion et la liquidation des missions publiques de l'Etat. Ils ont défendu les statuts particuliers de corps dont les attributions relèvent toutes de la défense des populations (urbanisme et agriculture, logement, risques...).

Avec ce projet, les ingénieurs ont donc dénoncé la mise en cause de leur statut (déroulement de carrière, primes au mérite) et la préparation d'un « gigantesque plan social de l'Etat ». Le syndicat FO, majoritaire chez les ingénieurs des Travaux publics de l'Etat (TPE), insistait tout particulièrement sur « la fin annoncée des écoles de formation » : « Dans le projet de statut du futur corps concocté par nos DRH, c'en est fini du recrutement classique d'élèves fonctionnaires (rémunérés) par les écoles d'ingénieurs de ces ministères (...). Le projet prévoit désormais (...) 20 % de recrutement en dehors de ces écoles, et même "5 % de recrutement parmi des élus et des associatifs (sans condition de cursus scientifique)" (...). Les écoles seront déclassées et se fondront inéluctablement dans les universités régionales. »

Le gouvernement contraint à un recul sur son projet de fusion des corps

Une délégation a été reçue par le directeur de cabinet du ministre de la Fonction publique. A l'issue de l'entretien avec les représentants des syndicats nationaux, le directeur de cabinet du ministre « s'est engagé à demander aux cabinets de l'Agriculture et du Développement durable de revoir et réorienter le projet ». A juste titre, le responsable FO des ingénieurs du ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer (MEEDDM) déclarait au soir de cette manifestation et grève nationale : « Il y a désormais un avant et un après 9 février », cette grève ayant abouti à la suspension de la mise en place de la fusion des corps.

Santé

Rennes (Ille-et-Vilaine) > Hôpital psychiatrique Guillaume-Régnier (CHGR)

L'unité arrache l'ouverture de quarante-sept lits

Journal de grève

Correspondants

19 JANVIER

Au centre hospitalier Guillaume-Régnier, à Rennes (hôpital psychiatrique), faute de places, un matelas est posé par terre entre les deux lits d'une chambre pour accueillir un patient. Pour les personnels, c'en est trop. Les syndicats SUD et CGT décident d'appeler à une assemblée générale.

31 JANVIER

La centaine d'agents présents à l'assemblée générale avec les trois syndicats (CGT, SUD, CFDT) décide la grève à partir du 7 février et la mise en route d'une pétition pour l'ouverture de soixante lits. Un piquet de grève sera mis en place à l'entrée. L'agence régionale de santé (ARS) et la préfecture sont prévenues. Décision est aussi prise d'interpeller la présidente du conseil de surveillance. Dans tous les services, la grève se prépare et la pétition circule, signée par les soignants et les médecins.

2 FÉVRIER

La présidente de la commission médicale d'établissement (CME, représentante des médecins) rend public un communiqué : « Il manque globalement quarante lits pour faire face aux missions de service public du CHGR. »

6 FÉVRIER

La présidente du conseil de surveillance, première adjointe PS à la ville de Rennes, reçoit une délégation des syndicats SUD, CGT et CFDT et la présidente de la CME. Elle informe qu'elle va saisir l'ARS et qu'elle n'exclut pas de le rendre public.

7 FÉVRIER

La grève démarre. Une banderole est installée : « Sécurité non assurée = blocage des entrées. » On fait les comptes : il y a dans l'hôpital, à 9 heures, trente-huit patients hospitalisés dans des « lits supplémentaires ». Devant l'établissement, la direction fait venir un huissier pour intimider les grévistes, mais très vite le piquet est constitué d'une cinquantaine d'agents qui ne se laissent pas impressionner.

Dreux (Eure-et-Loir)

La mobilisation unie se poursuit pour le retrait du projet de fermeture du bloc opératoire de garde la nuit

Dominique Maillot

Une assemblée à l'appel des fédérations FO, CGT, UNSA, CFDT Santé et des unions locales FO et CGT s'est tenue le 9 février, à Dreux, sur la base de plus de huit mille signatures réalisées pour le retrait du projet de fermeture du bloc opératoire de garde la nuit. Des centaines de signataires parmi les enseignants d'écoles et de collèges entiers, quatre cent cinquante postiers, les personnels communaux de Dreux et de Vernouillet, des ouvriers de toutes les entreprises du Drouais, sans compter les milliers de citoyens contactés par les piquets intersyndicaux sur les marchés. Les déclarations du nouveau vice-président de la commission médicale d'établissement (CME), chirurgien, viennent éclairer l'enjeu : « Ce ne sont pas 30 interventions par an, mais 1 069 en 2011 dans le cadre des urgences chirurgicales de nuit. Pour moi, un enfant

qui arrive avec une fracture ouverte, c'est une urgence chirurgicale. Pas pour l'ARS. Mon devoir, c'est de l'opérer. »

Les émissaires de l'agence régionale de santé (ARS) préconisent de « refroidir les malades » arrivant en urgence de nuit ! Les fédérations FO, CGT et CFDT Santé du département ont déposé un préavis de grève pour le 17 février, appelant les hospitaliers, les salariés, la population à manifester à la sous-préfecture. Dans un communiqué commun, les unions locales FO et CGT ont d'ores et déjà ouvert la perspective d'une montée au ministère si cette décision criminelle n'est pas annulée.

Les syndicats FO, CGT et CFDT du plus gros laboratoire pharmaceutique drouais (Ipsen-Beaufour), dont les emplois sont menacés à cause des remboursements de médicaments, ont lu un communiqué d'appel à la grève et à la manifestation le 17 février car « nous sommes tous victimes des

politiques de pillage de la Sécurité sociale et de la réduction des dépenses de santé ». Le vice-président de la CME est venu à la tribune annoncer le soutien des médecins du centre hospitalier de Dreux à la manifestation.

Le maire de Vernouillet, ville où se tenait cette assemblée de près de cent délégués syndicaux FO, CGT et aussi CFDT, a tenu à inaugurer et à accueillir à la tribune, dans la salle des fêtes, cette assemblée de délégués. L'appel à manifester a été adopté à main levée à l'unanimité.

Dans cette situation, le candidat du POI aux législatives a écrit une lettre à la population et s'est adressé aux candidates du PS et du PCF pour leur proposer une prise de position commune. Celles-ci ont préféré, vu le contexte électoral, agir de leur côté.

La candidate PCF, conseillère régionale, est intervenue avec son groupe, permettant que le conseil régional vote contre le plan de l'ARS, alors que le groupe PS-les

signée. L'obstacle est clairement identifié, c'est l'ARS. » La grève est reconduite, une nouvelle assemblée générale convoquée le lendemain. Avec les syndicats, une vingtaine d'agents se rendent à l'ARS, qui ne cède rien, renvoie à un autre rendez-vous le vendredi soir, mais, surtout, tente une manœuvre de division en refusant de recevoir en même temps représentants des médecins et du personnel avec la présidente du conseil de surveillance.

9 FÉVRIER

Au troisième jour de grève, on apprend que l'audience du vendredi soir est transformée en une réunion avec le directeur, la présidente de la CME et les représentants du personnel. A l'assemblée générale de 14 heures, la grève est reconduite et le piquet de grève maintenu, les agents sont appelés à se rassembler devant l'ARS le lendemain.

10 FÉVRIER

Cent cinquante hospitaliers sont présents à 17 heures.

La délégation est reçue et obtient notamment l'ouverture de quarante-sept lits et dix places d'hôpitaux de jour avec un calendrier échelonné sur un mois.

L'unité du personnel avec ses organisations sur une revendication très précise a arraché ce résultat qui est massivement applaudi et reçu avec un véritable sentiment de victoire. ■



Rassemblement devant l'ARS de Rennes le 8 février.

Fédération nationale de la mutualité française (FNMF)

La Mutualité lève le masque sur ce qui se cache derrière la réforme du financement de la Sécurité sociale

Le 8 février, Nicolas Sarkozy va présenter au Conseil des ministres un projet de loi de finances rectificative pour 2012 pour augmenter la TVA et la CSG.

Jean Markun

Le but ? Exonérer les patrons de 40 % des cotisations dont ils sont, aujourd'hui, redevables pour financer les allocations familiales et toutes les prestations de la branche famille de la Sécurité sociale.

Les choses vont vite.

Comme le dit la CFTC, qui assure la présidence de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) : « Jusqu'à aujourd'hui le budget de la CNAF était pérenne, stable et avec de la visibilité à moyen terme. Or on ne sait plus comment sera dorénavant bâti ce budget. En le liant directement à une consommation qui, compte tenu de la récession, ne risque pas de croître (selon l'Insee, la consommation a baissé de 0,5 % en 2011 — NDR), l'Etat réduit de fait l'assiette de financement de la politique familiale. »

Ils sont 6,764 millions d'allocataires qui, depuis 1945 et malgré un grignotage sans fin des droits, ont un besoin absolu de leurs prestations pour vivre.

Que vont ils devenir ? C'est tout le mouvement ouvrier qui est concerné. C'est tout le mouvement ouvrier qui est interpellé.

Dans son bulletin d'information du 18 janvier, la Fédération nationale de la mutualité française (FNMF) réagit à la proposition faite par Sarkozy : « Si le consensus n'est, on le voit, pas de mise, le débat a, au moins, le mérite de poser la question de l'élargissement de l'assiette des ressources dédiées au financement de la protection sociale. »

La Mutualité française « juge légitime d'envisager une évolution de l'assiette des cotisations sociales afin que celle-ci ne repose pas exclusivement sur le travail. »

« Il faut réformer en profondeur le financement », selon le président de la FNMF, Etienne Caniard. Car, pour lui : « En 1945, quand le financement des revenus de remplacement (indemnités journalières) constituait l'essentiel des dépenses de l'assurance maladie (1), il semblait logique de le faire reposer sur les cotisations, suivant une logique contributive. Cette grille de lecture a désormais moins de sens dans la mesure où certaines prestations sont universelles. »

On ne peut être plus clair ! La substitution de l'impôt CSG à la cotisation sociale n'est pas une affaire financière !

« La première crainte » du président de la FNMF, c'est « l'incapacité à réformer le système de santé et l'assurance maladie ». Dans quel sens ?

« Il est temps d'ouvrir enfin le débat sur les finalités du système de santé, sur les objectifs de l'assurance maladie obligatoire et complémentaire. » Là est le pot aux roses !

Au système « universel » financé par l'impôt s'ajouterait l'assurance complémentaire (mu-

tuelles et assurances) financée par... les malades avec l'aide de l'Etat.

« L'élément central des propositions mutualistes consiste à faire du droit à la complémentaire un droit pour tous » (bulletin d'information de la FNMF du 14 octobre).

Et il précise : « Aujourd'hui, l'assurance maladie obligatoire ne rembourse plus que 54 % des soins de premier recours : il est donc indispensable de bénéficier d'une couverture complémentaire » (bulletin du 14 octobre).

La FNMF ne réclame nullement l'amélioration des remboursements du régime obligatoire.

Elle va même jusqu'à se féliciter des déremboursements de médicaments. Elle réclame qu'on lui reconnaisse un rôle institutionnel dans la prise en charge des soins. A elle, et donc, aux assurances privées !

Le président de la FNMF a au moins raison sur une chose : il a « une vision d'ensemble cohérente » pour en finir avec le système de solidarité nissant dans une même caisse toutes les garanties (maladie, maternité, accident du travail, vieillesse, invalidité) et financé de façon identique par les cotisations sociales, et pour imposer un système éclaté avec des risques financés différemment (les retraites par les cotisations — pour le moment — la maladie et la famille par l'impôt CSG) et une protection à deux étages combinant un socle « de premier recours » financé par l'impôt, et une assurance complémentaire payée par les malades (avec aide de l'Etat).

Adieu à l'objectif d'améliorer la prise en charge par le régime obligatoire, désormais financée par l'impôt !

Et le président Caniard de marteler : « Il faut que tout le monde reconnaisse la nécessité de disposer d'une complémentaire santé pour accéder aux soins. »

Oui, c'est un autre système sur les ruines de la Sécurité sociale. Un socle de base et le « droit » pour les malades de s'assurer eux mêmes (avec l'aide de l'Etat). A qui profite ce système ?

Aux malades ? Aux invalides ? Adieu 1945, dit M. Caniard, plagiant Denis Kessler (assureur lui-même). Le même Denis Kessler qui déclare, aujourd'hui : « Un modèle social financé à crédit n'est plus durable. (...) L'essentiel est de trouver un nouvel arbitrage entre accumulation (épargne — NDR) et répartition. »

Et il faudrait que le mouvement ouvrier se retrouve avec la FNMF pour réclamer la réforme du financement ?

(1) Cette affirmation est une escroquerie. L'ordonnance du 4 octobre 1945 a bouleversé la prise en charge des dépenses de soins en créant le régime de la prise en charge à 100 % pour les soins « longs et coûteux ». Pour la première fois, un malade pouvait bénéficier, quels que soient ses revenus personnels, d'une prise en charge intégrale sur seul critère médical.



Etienne Caniard, président de la FNMF depuis 2010 (AFP).

La FNMF réclame qu'on lui reconnaisse un rôle institutionnel dans la prise en charge des soins.

Grève dans l'unité des facteurs du bassin d'Arcachon (Gironde)

Les suppressions de tournées reportées

Interview de France-Anne Laroche, syndicaliste

Pour quelle raison avez-vous fait grève ?

Nous en sommes à la quatrième réorganisation depuis 2007, avec, à nouveau, deux suppressions de tournées annoncées. Cela signifie une personne en moins dans chacune de nos deux villes, alors qu'ici, la croissance démographique est supérieure à la moyenne nationale et qu'il y a de nombreux projets immobiliers (1 000 boîtes en plus sur le secteur de Biganos, 800 sur Gujan en 2012). Nous avons rencontré les maires de nos deux villes (...).

J'ai connu le temps où les facteurs avaient 450-500 boîtes à lettres par tournée. Nous en sommes maintenant à 800-900. Comment peut-on faire ? (...) Davantage de courrier, et moins de facteurs ! Tout cela dans un contexte de ras-le-bol. Des dépassements d'horaires non payés. Des salaires bas de fonctionnaires. Le coût de la vie qui augmente, « la sécabilité » (1) (...).

L'intersyndicale s'est constituée : le préavis de grève a été conjointement déposé. Nous sommes en grève depuis une semaine. Objectif : empêcher les deux suppressions de postes (...).

Des réactions de la part des usagers ?

Ils râlent parce qu'ils n'ont pas leur courrier. La direction a mis en place ce qu'elle appelle « la régulation », dispositif qui porte atteinte au droit de grève. Elle a créé des « centres d'entraide » pour lesquels elle embauche des intérimaires, ici c'est à

« Bordeaux Armagnac ». Et elle les envoie faire les boîtes à notre place. Or ils ne connaissent pas notre terrain (...). Pertes de temps, d'argent, courrier mal distribué. Les cadres sont réquisitionnés pour faire nos tournées : ils n'aiment pas... Certains refusent d'ailleurs. Ceux qui tournent à notre place n'y arrivent pas.

Pensez-vous pouvoir atteindre votre objectif ?

Nous nous donnons les moyens. La grève est illimitée (...). C'est du jamais vu. 70 % de grévistes depuis une semaine ! A Gujan, seulement quatre facteurs sont présents pour vingt-trois tournées (...). En assemblée générale, nous avons décidé de monter à Bordeaux, à la direction opérationnelle territoriale du courrier (DOTC) pour porter notre revendication et dire notre colère. Nos quatre syndicats, CGT, FO, CFDT et SUD, ont demandé audience à Christian Carles, directeur de la DOTC.

Est-ce que cela ne pose pas aussi la question de la riposte, tous syndicats unis, à Paris, pour l'arrêt des suppressions de postes, le retrait de « facteur d'avenir » (2) et de la « sécabilité » ?

Oui, c'est évident, c'est ce qu'il faudrait. « Facteur d'avenir » existe depuis 2006-2007. Nous avons donc suffisamment de recul pour nous rendre compte que cette organisation se fait au détriment de la qualité du service, de l'humain. Il suffirait que nous soyons tous unis pour

aboutir. A la base, nous avons à peu près les mêmes revendications. Plus tu montes dans la hiérarchie, plus on sent les divisions. Mon syndicat a demandé le retrait de « facteur d'avenir ». Les autres non. C'est exactement comme ce qui s'est passé sur les retraites. C'est une année d'élections. Au gouvernement, ils ne voudraient pas avoir de conflits sociaux. Avec l'unité, nous pourrions aboutir. Les facteurs, eux, sont tous unis.

Propos recueillis par Robert Galland, correspondant POI

(1) « Sécabilité » : il s'agit de faire remplacer les facteurs malades ou en repos par les autres qui récupèrent donc une partie de la tournée à découvert en plus de la leur.

(2) « Facteur d'avenir » : plan de restructuration de la distribution du courrier entraînant suppressions de postes, flexibilité et sécabilité.

DERNIÈRE MINUTE

Au matin du 8 février, les facteurs grévistes réunis en assemblée générale ont voté la reprise du travail. Un protocole d'accord a été signé par les quatre organisations syndicales. Les réorganisations de la distribution des centres Biganos et Gujan-Mestras sont repoussées à plusieurs mois, en attendant que La Poste présente une nouvelle étude faite conjointement avec les facteurs.

Rillieux-la-Pape (Rhône)

Conférence de presse à l'initiative des syndicats CGT et CFDT de Lejaby

« Nous refusons d'être les laissés-pour-compte d'une opération politique »

La responsable du syndicat CGT donne la raison de cette conférence de presse :

Nous nous réjouissons qu'une solution ait pu être trouvée pour les 93 salariés d'Yssingeaux. Mais nous refusons que l'on oublie les 350 autres salariés licenciés de Lejaby, dont les 197 qui ont perdu leur emploi en 2010 à Bourg-en-Bresse, Bellegarde, Le Teil et les 135 du site de Rillieux-la-Pape en janvier 2012 (...). A ce jour, il n'y a aucune précision sur les conditions de reprise des salariées d'Yssingeaux. Nous ne sommes pas dupes, nous refusons qu'une opération de communication fasse oublier les autres licenciés de Lejaby.

La mobilisation unie des salariés à l'appel des organisations ouvrières et des élus n'est-elle pas indispensable pour arracher l'annulation du plan de licenciements, le maintien des sites et de tous les emplois ?

Nous allons organiser une délégation à la préfecture. Nous allons nous adresser aux syndicats et aux élus afin qu'ils nous accompagnent car nous voulons être reçus par le préfet. Mais nous refusons d'être les laissés-pour-compte d'une opération politique qui tend à faire oublier les



Photo DR

licenciements, le chômage, la désindustrialisation et les délocalisations à quelques jours de la présidentielle.

La mobilisation unie pour l'annulation du plan de licenciement est la question que pose le tract du comité de Villeurbanne du POI. C'est aussi le sens de la constitution, à Rillieux, d'un comité pour l'interdiction des licenciements qui regroupe des élus et des responsables de syndicats.

Chronique

INTERNATIONALE

Face à face...

Jean-Pierre Raffi

Qui gouverne aujourd'hui en Grèce, en Espagne, en Portugal, en Roumanie... dans toute l'Union européenne ? Pas les gouvernements qui acceptent tous de se faire les simples exécutants de plans meurtriers imposés les uns après les autres par l'Union européenne, la Banque centrale européenne et le FMI (la « troïka »).

« *Le véritable Premier ministre de la Roumanie est Jeffrey Franks, chef de la mission du FMI* » constate Ilie Serbanescu, analyste économique, cité par le journal *Daily Business*.

C'est contre cette dictature des institutions du capital financier international que se dresse le peuple grec.

Une dictature qui prétend leur imposer un cinquième plan aux conséquences les plus terribles pour la vie de millions et millions.

Tout cela pour garantir les profits des banques, des multinationales et des spéculateurs !

Photo AFP



« **Le gouvernement portugais fait du bon travail** »

Wolfgang Schäuble, ministre des Finances allemand.

Le problème est qu'il serait impossible à cette poignée de profiteurs d'imposer une telle purge à des peuples qui n'en veulent pas, et qui démontrent chaque jour leur volonté et leur capacité d'y mettre un terme, si des gouvernements serviles, de droite comme de

« gauche », ne pouvaient compter sur un consensus avec les sommets d'organisations syndicales

censées au contraire être les représentants des intérêts et des revendications de la classe ouvrière.

C'est d'ailleurs ce que reconnaît, sans trop s'embarrasser de diplomatie, le ministre des Finances allemand, Wolfgang Schäuble, en adressant ses louanges

au « *gouvernement portugais* (qui fait du bon travail », maintenant qu'il a signé un « *pacte social* » avec les dirigeants de l'une

des deux principales centrales syndicales portugaises, l'UGT, à la différence du gouvernement grec dont « *les promesses ne sont pas suffisantes* ». Face à face :

cette exigence du capital et celle, diamétralement opposée, exprimée au même moment par

les 100 000 travailleurs et jeunes grecs en manifestation avec tous leurs syndicats sur la place Syntagma, à Athènes, et les 300 000 manifestants avec la CGTP,

à Lisbonne (*lire en page 11*) :

« *Pas de consensus ! Dehors l'Union européenne, la BCE et de FMI ! Retrait de tous leurs plans !* »

L'événement



Athènes, le 7 février : les manifestants s'affrontent aux forces de police devant le Parlement grec.

Photo AFP

Grèce : une semaine qui a conduit le pays au bord de la révolution

Christel Keiser et Dominique Ferré

7 février

Les travailleurs grecs manifestent par milliers, à l'appel des deux confédérations syndicales (GSEE et ADEDY), contre le nouveau plan imposé par la troïka.

Rappelons que ce plan, d'une brutalité inouïe, impose : la diminution de 22 % du salaire minimum ainsi qu'une nouvelle diminution des pensions de retraite, 150 000 suppressions de postes dans la fonction publique, la privatisation totale et immédiate de l'eau, de l'électricité, des chemins de fer.

Cela dans un contexte marqué par une augmentation phénoménale des chiffres du chômage : un million de chômeurs pour onze millions d'habitants (21 % de la population active), soit + 48,7 % en un an. Un travailleur sur cinq — et pratiquement un jeune sur deux (48 %) — est au chômage.

Face à la révolte qui gronde, la Confédération européenne des syndicats (CES), qui d'habitude accompagne les plans dictés par l'Union européenne, est cette fois-ci amenée à soutenir la grève générale du 7 février. Bernadette Ségol, sa secrétaire générale, indique : « *Les nouvelles mesures envisagées ne sont tout simplement pas soutenables.* »

Ce 7 février, les écoles, les ministères et les banques tournent au ralenti. Ni train ni bateau ne circulent.

8 février

Les gouvernements européens accentuent la pression. Un diplomate européen n'hésite pas à affirmer : « *On en a assez des attermolements des ces Grecs à la con* » (*De Volkskrant* - Amsterdam).

9 février

Les trois partis qui forment le gouvernement d'union nationale (Pasok, Nouvelle Démocratie et Laos) entérinent le plan du gouvernement Papadémós.

GSEE et ADEDY appellent alors à une nouvelle grève générale de vingt-quatre heures les 10 et 11 février. Les deux centrales déclarent qu'elles combattront par tous les moyens « *ces mesures barbares, antisociales et anticonstitutionnelles* » et appellent les députés à voter contre au Parlement le 12 février.

Ilias Iliopoulos, secrétaire général d'ADEDY, affirme : « *Les réformes douloureuses qui créent de la misère pour les jeunes, les chômeurs et les retraités ne nous laissent pas beaucoup de marge. Nous ne les accepterons pas. Nous allons vers un soulèvement social.* »

Mario Monti, le président du Conseil italien, rencontre Barack Obama à Washington. Obama insiste sur « *l'importance que l'Europe instaure de puissants garde-fous afin d'éviter une contagion de la crise de la dette européenne* ».

Dans le même temps, Olli Rehn, le commissaire européen aux Affaires économiques, affirme que la proposition d'un compte bloqué spécial pour s'assurer du remboursement de la dette grecque est sérieusement envisagée. Il annonce également la présentation la semaine prochaine de « *propositions détaillées* » pour renforcer les « *mécanismes de surveillance* » européens en Grèce des réformes promises, plaçant ainsi le pays sous une tutelle absolue.

Le secrétaire d'Etat grec au Travail, par ailleurs ancien secrétaire général d'ADEDY, Iannis Koutsoukos, démissionne, car « *les mesures sont insurmontables pour les travailleurs* ».

Lors d'une conférence de presse, la secrétaire générale du Parti communiste de Grèce, le KKE, Aleka Papariga, déclare que « *si le peuple grec avait écouté le KKE, il ne serait pas dans cette situation* ». Donc le peuple grec serait responsable ?

10 février

De nombreux syndicats et fédérations se sont joints à l'appel à la grève générale de quarante-huit heures (notamment les enseignants à tous les échelons de l'Education nationale, les médecins hospitaliers et les employés des hôpitaux publics, les employés de banque, les médecins, les avocats, etc.).

Tous les transports en commun d'Athènes — bus, trolleys, métro, tram —, ainsi que les chemins de fer, sont paralysés durant vingt-quatre heures (seule une ligne de métro circule de 10 heures à 17 heures).

Le principal syndicat de policiers (qui représente plus des deux tiers des effectifs de policiers en Grèce) menace de réclamer des mandats d'arrêt contre les émissaires de l'Union européenne et du FMI, et en particulier contre Poul Thomsen, le principal représentant du FMI en Grèce.

Le syndicat souligne : « *Nous vous prévenons que vous ne pouvez pas nous contraindre à nous battre contre nos frères. Nous refusons de nous élever face à nos parents, nos frères, nos enfants ou tout citoyen manifestant ou exigeant un changement de politique.* »

Cinq ministres démissionnent du gouvernement : les quatre du Laos et un du Pasok.

Le Laos annonce que ses députés ne voteront pas le plan au Parlement. Plusieurs députés du Pasok démissionnent.

11 février

C'est la seconde journée de grève générale. Des milliers de manifestants se rassemblent place Syntagma, à Athènes, 10 000 à Thessalonique...

Un homme en colère s'indigne : « *On n'attend plus rien de l'Europe. Ils nous ont tous tourné le dos maintenant. Et les mensonges qu'on nous raconte, on a cessé d'y croire.* »

12 février

Le débat commence à l'Assemblée nationale. Lucas Papadémós indique que ce « *vote historique* » est la seule voie pour éviter le « *chaos* ».

A l'appel des confédérations GSEE et ADEDY, des dizaines de milliers de manifestants se massent devant le Parlement dès le début de l'après-midi. Les zones autour des stations de métro Acropole et Monastiraki ainsi que les principales artères menant à la place Syntagma sont noires de monde.

Les quatre stations de métro autour de Syntagma sont fermées. L'agence Reuters indique qu'il s'agit de la plus importante manifestation contre les plans au cours des derniers mois, comptabilisant au moins 100 000 manifestants. Dans la manifestation, une infirmière est venue avec ses deux enfants.

Elle explique : « *On ne veut pas de licenciements. Il faut que nos députés comprennent qu'ils sont élus pour représenter nos intérêts et pas ceux des dictateurs européens.* »

Le cortège de Pame, la fraction syndicale du KKE, qui, comme à son habitude, avait appelé à un rassemblement distinct, rejoint la place Syntagma.

Très vite, des petits groupes mobiles et très organisés lancent des cocktails Molotov. « *Ce ne sont pas de vrais manifestants qui ont fait cela, mais bien des casseurs. Mais c'est ça aussi la misère dans laquelle on nous plonge* », explique une travailleuse interviewée le lendemain par *Le Figaro*.

Un de nos correspondant à Athènes indique : « *Cela a donné un prétexte à la police anti-émeute pour tirer des gaz lacrymogènes sur la foule dès le début de l'après midi.* »

Dans la soirée, les locaux de Starbucks et d'Eurobank, sur la place de Korai, sont en feu. Au total quarante-cinq bâtiments vont brûler, y compris la maison néoclassique et le cinéma Attikon.

Pendant ce temps, au Parlement, le chef de la Nouvelle Démocratie, Antonis Samaras, affirme que « *la Grèce doit rester dans la zone euro pour tirer parti de la nouvelle tranche de prêt qui va bientôt être débloquée* ». Il ajoute : « *Regardez dehors. Athènes est en train de brûler. C'est notre avenir si nous n'adoptons pas le plan.* » Mais n'est-ce pas l'adoption du plan qui met à feu et à sang Athènes, la Grèce et tous les pays européens ?

Evangélos Venizélos, le ministre du Budget, explique que le vote doit avoir lieu avant minuit, « *parce que lundi matin, les marchés bancaires* »

et financiers doivent transmettre le message que la Grèce peut survivre ».

L'ancien Premier ministre et chef du Pasok, George Papandréou, indique que « la Grèce a besoin de mener le bon combat ».

Puis c'est au tour du Premier ministre, Lucas Papadémos, qui affirme que « la Grèce doit continuer d'être un membre du noyau dur de l'Europe ». « Nous n'avons pas le temps d'une analyse détaillée, il est maintenant urgent de prendre des décisions », ajoute-t-il.

Le maire d'Athènes, Yorgos Kaminis, prend la parole sur Skai TV. Il dit que des manifestants ont tenté d'occuper l'hôtel de ville.

Peu avant minuit, le ministre de la Santé indique que cinquante-quatre personnes ont été blessées.

Le plan n'est pas encore voté que le ministre allemand des Finances, Wolfgang Schäuble, déclare que la Grèce, dont les engagements sont trop souvent restés lettres mortes, doit cesser d'être un « puits sans fond ». « Les promesses de la Grèce ne sont plus suffisantes à nos yeux », dit-il, précisant : « La Grèce doit faire ses devoirs pour devenir compétitive, que cela passe par un nouveau plan de sauvetage ou par une autre voie que nous ne souhaitons pas prendre. » Donc, ce n'est pas suffisant. Il faut taper encore plus fort sur les travailleurs grecs !

13 février

A 1 h 05, le Parlement vote en faveur du nouveau plan d'austérité par 199 députés contre 74.

Le KKE, Syriza et les députés de la Gauche démocratique ont voté contre, ainsi que vingt et un députés de la Nouvelle Démocratie et treize députés du Pasok. Un député du Pasok explique : « On nous a distribué un document de mille pages vendredi, dont la plupart des annexes étaient en anglais non traduit, pour un vote dimanche. Les députés n'ont pas eu leur mot à dire (...). Le gouvernement n'a pas pris en compte les élus du peuple, c'est donc un coup d'Etat parlementaire. » Le Laos a également voté contre le plan, à l'exception des deux anciens ministres qui ont voté pour.

Antonis Samaras expulse immédiatement les vingt et un députés de son parti qui ont voté contre le plan. George Papandréou expulse vingt-trois députés du Pasok (ceux qui ont démissionné et ceux qui ont voté contre).

La Commission européenne salue l'approbation par le Parlement grec du nouveau train de mesures en indiquant que ce vote « exprime la détermination du pays à mettre fin à la spirale de la dette ». Mais qui peut croire un seul instant que ce vote va mettre fin à la spirale de la dette, au déferlement des mesures antipopulaires et à la résistance du peuple ? D'ailleurs, tout en affirmant que « le message, c'est que la Grèce veut rester et restera dans l'euro », le porte-parole du gouvernement, Pantélis Kapsis, déclare que les trois prochaines semaines seront des « semaines d'enfer » pour la matérialisation du nouvel accord.

14 février

A quelques mois des élections, le Pasok est crédité de moins de 10 % des intentions de vote, la Nouvelle Démocratie est divisée. « Quels que soient les résultats des élections, il sera difficile de mener une autre politique, vu les contraintes imposées par les créanciers », explique un analyste politique.

GSEE dénonce les exigences et conditions posées par la troïka qui « renversent les droits essentiels et fondamentaux des travailleurs ». Mais le même communiqué demande « l'intervention immédiate du Parlement européen pour protéger les travailleurs grecs ».

Qui peut croire que le Parlement, qui accompagne et vote tous les plans, peut être un point d'appui pour ce combat au moment où des centaines de milliers de travailleurs grecs manifestent aux cris de « Dehors la troïka, dehors l'Union européenne ! » ?

Les syndicats ont décidé de reporter la grève prévue le 14 février. Les confédérations doivent se réunir le 15 février pour discuter « de la poursuite ou non de leur mouvement ».

Le Figaro indique : « Les signes d'impatience et de colère de la population se multiplient, faisant redouter aux observateurs politiques un débordement des grandes centrales syndicales et la multiplication des affrontements violents », quand un sondage révèle que 48 % des Grecs préfèrent la banqueroute à l'austérité... ■

Portugal

Trois cent mille travailleurs manifestent à Lisbonne

Photo DR



APPEL

Mobilisation unie pour abattre le programme du gouvernement de Passos Coelho-troïka et pour renouer avec le 25 avril

« La commission pour l'interdiction des licenciements (CPD) considère que tous les travailleurs présents dans cette initiative sont solidaires dans la profonde volonté de réaliser une mobilisation unie pour le retrait du plan du gouvernement Passos Coelho-troïka (...) :

- pour l'annulation de la signature de l'accord de concertation sociale ;
- pour la défense des contrats collectifs ;
- pour le retrait des plans de privatisation en cours — celui de la TAP et de l'ANA, de la Poste, de la Compagnie des eaux ou de la Caisse générale des dépôts ;

En conséquence, il est temps, à partir de l'action des travailleurs, qu'il soit mis un terme au Portugal à la politique de Passos-Portas et de la troïka. »

Correspondant

Ils sont venus de l'ensemble du pays, à l'appel de la CGTP, qui a refusé de signer l'accord de concertation sociale imposé par la « troïka » détruisant les lois du travail (libéralisation des licenciements, réduction drastique des indemnités et des aides pour le chômage, suppression de trois jours de vacances et de quatre jours fériés au niveau national, réduction du coût des heures supplémentaires, etc.). Le nouveau coordinateur de la CGTP, Arménio Carlos, a affirmé que cette manifestation montrait une volonté de poursuivre le combat pour créer les conditions d'une alternative politique qui réponde aux problèmes du peuple et qui mette le pays sur la voie du progrès social.

Dans son discours, en même temps qu'il lançait le mot d'ordre : « Ce n'est pas le FMI qui commande ici ! », Arménio Carlos a salué le peuple grec en grève générale, tout comme les travailleurs de l'Etat espagnol, avec la mobilisation prévue pour le 19 février. D'un côté, il appelle à la poursuite du combat et indique : « Plus nous payons, plus nous sommes endettés ». De l'autre, il exige la « renégociation de la dette » pour que le Portugal puisse « honorer ses engagements ».

UN DISCOURS SANS ISSUE VÉRITABLE MALGRÉ LA FERMETÉ DES MOTS ?

« Je participe à toutes les manifestations, mais j'ai la sensation que nous en repartons les mains vides. Il faut faire cela autrement », déclare un

enseignant. Un sentiment certainement partagé par des milliers de manifestants présents. En fait, la seule issue proposée par Arménio Carlos est la tenue de manifestations décentralisées, le 29 février prochain, dans le cadre des manifestations organisées par la Confédération européenne des syndicats (CES), qui prétendent enfermer les travailleurs et les militants dans le « soutien critique » à la politique de l'Union européenne et de ses institutions.

Les militants membres de la commission pour l'interdiction des licenciements (CPD), venus de la ville ouvrière de Marinha Grande, étaient applaudis lorsqu'ils ont défilé avec une banderole qui exigeait le « retrait du programme de la troïka ». ■

Espagne

Flexibilité et « libre licenciement »

Qu'est-ce qui permet au gouvernement d'adopter une nouvelle réforme du Code du travail « extrêmement agressive » ?

Vendredi 10 février, le gouvernement Rajoy a décrété en Conseil des ministres une nouvelle réforme du Code du travail dont les mesures principales se concentrent sur la flexibilité dans la négociation des conventions collectives et le libre licenciement :

— prioriser les conventions d'entreprises et permettre le non-respect de leur signature en fonction du développement de la crise ;

— généraliser les nouveaux contrats à temps partiels dits de promotion de l'emploi ;

— réduire toujours plus les indemnités de licenciement.

Le ministre de l'Economie, ancien employé de la Goldman Sachs, M. De Guindos, avait déclaré que la nouvelle réforme du Code du travail serait « extrêmement agressive ».

Ces dernières semaines, des manifestations de masse ont eu lieu dans de nombreuses villes d'Espagne. Ainsi, le 7 février, 150 000 travailleurs de la fonction publique manifestaient à l'appel des syndicats contre les coupes salariales et les suppressions d'emplois.

Ce fut également le cas dans toutes les villes de la région de Valence, où des centaines de milliers de travailleurs de la fonction publique ont manifesté les 21 et 26 janvier pour les

mêmes objectifs. Une nouvelle manifestation à Valence est annoncée pour le 25 février.

La liste est longue.

Mais pourquoi des manifestations à répétition, des grèves partielles, par région, par ville, à des dates différentes et dans la plupart des cas sans revendications précises ? Rappelons que le 25 janvier, les secrétaires généraux de l'UGT et des Commissions ouvrières (CCOO) ont signé avec les patrons un nouvel accord de modération salariale (AEMC) et de flexibilité salué par le président du gouvernement, Mariano Rajoy, et le secrétaire général du Parti socialiste (PSOE), Alfredo Pérez Rubalcaba.

Les responsables syndicaux, Toxo et Mendez, avaient justifié la signature de l'accord du 25 janvier en disant que c'était le moindre mal. Mais tout de suite le Conseil européen et le gouvernement Rajoy ont déclaré que cela ne suffisait pas, qu'il fallait une nouvelle réforme.

Il existe un dicton en Espagne qui dit que l'homme est le seul animal qui trébuche deux fois sur le même obstacle. Ce dicton s'applique parfaitement à Toxo et Mendez.

Au lieu de dénoncer l'accord du 25 janvier, comme des milliers de syndicalistes l'exigent dans une lettre qu'ils leur adressent, les dirigeants se déclarent disposés à négocier la nouvelle réforme.

C'est à ce problème central qu'est confronté le mouvement ouvrier en Espagne comme ailleurs.

Les travailleurs sont prêts. Ils le montrent à chaque fois qu'ils sont appelés à se mobiliser. Les travailleurs exigent l'unité, mais elle ne peut se faire sur la base des contre-réformes imposées par la troïka FMI-Union européenne-BCE et par le gouvernement. La désastreuse politique de « dialogue social » n'amène qu'à de nouveaux reculs. L'unité ne peut se réaliser que sur la base de l'exigence du retrait de tous les plans. ■

Andreu CAMPS ■

DERNIÈRE MINUTE

Toxo et Mendez, secrétaires généraux des CCOO et de l'UGT, appellent à manifester dans toutes les villes d'Espagne le 19 février contre la réforme. Mais, pour le moment, ils écartent la convocation d'une grève générale.

Tunisie

“Partenariat privilégié” avec l'Union européenne

Correspondant

Une nouvelle étape est franchie par le gouvernement de la coalition Ennahda-Ettakatol-Congrès pour une République dans le processus de l'abandon de toute souveraineté sur l'économie tunisienne. Ben Ali avait ouvert la voie en 1995 en signant l'accord d'association avec l'Union européenne ; accord qui s'est traduit par la privatisation de la quasi-totalité des entreprises publiques ou nationales et par le développement endémique du chômage, qui fut le facteur principal de l'explosion de la révolution tunisienne.

Aujourd'hui, le Premier ministre par intérim, Hamadi Jebali, vient de signer à Bruxelles une déclaration conjointe entre la Tunisie et l'Union européenne, « vers un partenariat privilégié », qui vise, entre autres priorités, à « mettre en place, dans l'immédiat, un conseil mixte d'entrepreneurs européens et tunisiens, reprendre les négociations de libéralisation du commerce des produits agricoles (premier semestre 2012) et entamer des négociations pour la conclusion d'un accord de libre-échange complet entre la Tunisie et l'Union européenne pour une intégration progressive au marché intérieur de l'Union, dans l'objectif de parvenir à édifier un espace économique commun ».

Dans le même temps, la vice-présidente de la Banque mondiale pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, Inger Andersen, en visite officielle du 10 au 12 février 2012 en Tunisie, a déclaré que la Banque mondiale voulait aller plus loin sur la voie du partenariat avec la Tunisie et qu'une mission de la Banque serait entreprise dans les prochaines semaines. Le service de la dette absorbe la quasi-totalité du PIB

tunisien, et la course à l'endettement se poursuit de plus belle auprès des agences financières internationales, dont la seule fin est de tirer encore plus d'intérêts des capitaux investis.

Alors que signifie la déclaration du président de l'Assemblée constituante, Mustapha Ben Jaafar, chef de file du parti Ettakatol, membre de l'Internationale socialiste, qui appelle au « recyclage de la dette » ?

Faut-il rappeler qu'en 1993, Ben Ali appelait déjà à l'application de la même méthode, c'est-à-dire la reconversion d'une partie de la dette dans des projets qui intéressent tout particulièrement le FMI et l'Union européenne ? La seule solution dans la voie du rétablissement de la souveraineté économique de la Tunisie a été clairement ciblée par l'UGTT : « Non à l'endettement ».

Et, pendant ce temps, les mobilisations ouvrières et celle des diplômés chômeurs se poursuivent. L'Union des diplômés chômeurs a organisé le week-end dernier un vaste rassemblement à la Bourse du travail de Tunis pour exiger que des solutions immédiates soient adoptées pour l'emploi des dizaines de milliers d'universitaires au chômage. ■



Egypte

Le pape copte, le grand imam, les Frères musulmans au secours de l'état-major

Correspondant

Des syndicats étudiants ont appelé à une grève générale et une action de désobéissance civile, le 11 février, jour anniversaire de la chute de Moubarak. Objectif : exiger du Conseil suprême des forces armées (CSFA) qu'il cède le pouvoir ; obtenir justice pour les victimes et la traduction de Moubarak et de ses complices devant un tribunal révolutionnaire.

Une violente campagne s'est alors déchaînée, abondamment relayée par les médias. Le CSFA a prévenu qu'il ne céderait ni aux « menaces » ni aux « pressions ». « Nous faisons face à des complots contre la nation dont le but est de saper les institutions de l'Etat », a-t-il dénoncé.

Le secrétaire général des Frères musulmans, Mahmoud Hussein, est monté au créneau. La grève prévue est « très dangereuse » et va « contre l'intérêt et l'avenir du pays », a-t-il proclamé. Elle « aggravera la situation détériorée de l'Egypte économiquement et socialement et cela conduira l'Etat à s'effondrer (...). Les gens ont le droit de protester pacifiquement, mais le patriotisme et le sabotage ne vont pas ensemble », a-t-il déclaré. Le grand imam d'al-Azhar, institution qui se veut modérée, a prévenu qu'« entraver le

travail est interdit par la charia islamique ». Et il a invité les Egyptiens à ne pas interrompre leur travail, ne fût-ce une heure. Jusqu'au pape Chenouda, responsable de l'Eglise copte orthodoxe, qui a déclaré que la grève et la désobéissance civile étaient contre la religion.

Le 9 février, l'avant-veille de la journée prévue, alors que déferlaient toutes ces menaces, des grèves et sit-in pour les revendications éclataient dans plusieurs gouvernorats. Les fellahs de Nagaa Hammadi, en Haute-Egypte, exigeaient l'arrêt des élections des sociétés coopératives agricoles et l'annulation de la nomination d'un ancien membre du Parti national démocratique de Moubarak. Les enseignants précaires du gouvernorat de Qalyubiya et deux cents travailleurs temporaires de la société de raffinage pétrolier du Moyen-Orient, à Alexandrie, exigeaient des contrats permanents. Quatre cents travailleurs de la société de maintenance du pétrole, dans cette même ville, réclamaient des augmentations de salaires. Les ouvriers boulangers de Suez manifestaient pour l'augmentation des salaires et le droit de créer un nouveau syndicat.

Le 10 février, plusieurs rassemblements ont convergé vers le ministère de la Défense, où siège le CSFA, au cri de : « A bas le pouvoir militaire ! ». ■

Moyen-Orient

OPINION

Menace d'un embrasement généralisé

Lucien Gauthier

En quelques jours, la menace de guerre a grandi. La Syrie bascule dans la guerre. Et Israël annonce qu'elle va attaquer l'Irak. Les images des morts et des blessés en Syrie sont terribles. Le point de départ, en Syrie, a été une mobilisation contre le régime de Bachar el-Assad, notamment dans la ville d'Homs. C'était le produit direct de la révolution tunisienne et ses conséquences en Egypte. Au Bahreïn, le peuple s'était également mobilisé, et a été féroce réprimé par 5 000 soldats saoudiens et 500 policiers qataris, intervention entourée du plus grand silence par les grandes puissances. En Syrie, l'armée du régime a, comme à son habitude, violemment réprimé et massacré les manifestants.

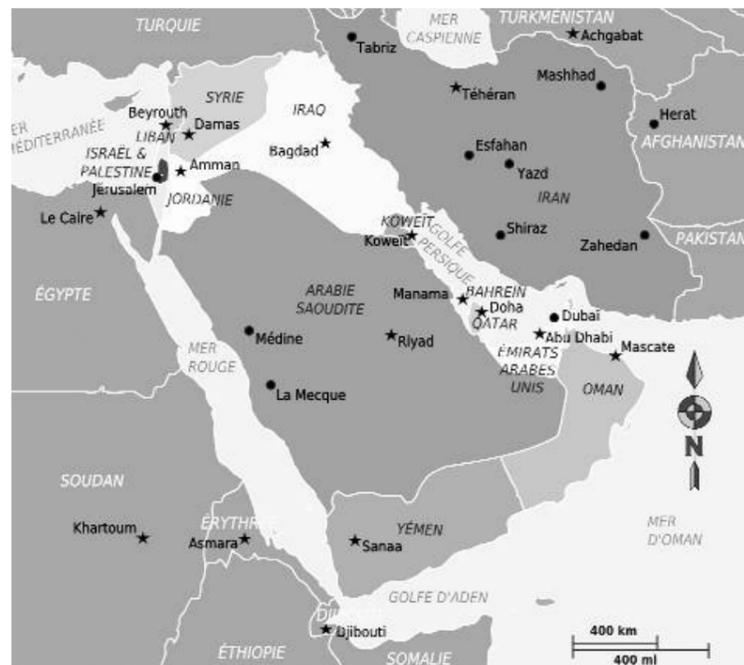
Bachar el-Assad était-il y a peu un ami des grandes puissances et a même été invité en 2008... aux cérémonies du 14 Juillet, dans la tribune présidentielle, aux côtés de M. Sarkozy, avec Hosni Mubarak, pour voir passer le défilé militaire.

Cette mobilisation populaire a été confisquée par la mise en place de milices en liaison avec la constitution d'un Conseil national syrien (CNS) à l'étranger sous l'impulsion des grandes puissances. Cela a abouti à la création d'une « armée syrienne libre » de 40 000 hommes. Une telle armée ne se constitue pas sans exiger organisation, finances et encadrement. D'ores et déjà, la presse indique que des troupes britanniques et qataries sont sur place pour encadrer cette armée. La presse de Turquie a révélé que les livraisons d'armes transitaient par ce pays. Le Premier ministre irakien a reconnu des livraisons d'armes à partir du sien. Des mercenaires libyens sont également sur place.

Le journal *Le Monde*, daté du 14 février, publie un reportage d'un photographe qui a passé un mois à Homs, décrivant celle-ci comme une ville contrôlée par l'« armée syrienne libre », avec ses checkpoints, ses barrages et ses combattants. « Le bombardement de Khadiyé le 3 février, qui causa un véritable bain de sang, avait aussi été précédé d'une attaque des forces d'opposition contre une clinique (...). Une dizaine de soldats et d'officiers auraient été capturés » (*Le Monde*, 14 février). La population civile fait les frais de ces combats. La Syrie occupe une place stratégique à la limite de la Turquie, de l'Irak, de l'Etat d'Israël. C'est un pays où coexistent une multitude de populations d'ethnies et de religions différentes.

Les développements révolutionnaires en Tunisie et en Egypte qui ont fait tomber Ben Ali et Mubarak menaçaient toutes les dictatures du Moyen-Orient à la solde des grandes puissances. Pour celles-ci, il fallait, pour bloquer cette vague révolutionnaire, déclencher la guerre en Libye. Sous couvert de « transition démocratique », il fallait associer les ennemis d'hier, les partis islamistes pour préserver les régimes en place.

Ennahda et les Frères musulmans sont au gouvernement en Tunisie avec les partis laïques, en Egypte, avec l'armée,



en Libye, dans un « gouvernement » d'union nationale ; au Maroc, les islamistes ont intégré le gouvernement ; en Algérie, l'ambassade des Etats-Unis pousse en avant les partis islamistes, et, en Syrie, les Frères musulmans, mais aussi les salafites, occupent une place de choix dans l'opposition et « l'armée syrienne libre ».

Le Qatar, une dictature, finance à tout-va les différents groupes et milices servant de « poissons-pilotes » à l'administration américaine.

Et Israël pousse au conflit avec l'Iran. Personne ne peut savoir quelles seront les conséquences mondiales d'un tel embrasement dans cette région du monde, qui est aussi la première région productrice de pétrole.

La Ligue arabe, après avoir condamné le régime syrien, appelle à sa chute, comme l'ont déjà fait les gouvernements américain, français et britannique. Un blocus a été

décrété contre la Syrie. La Ligue arabe vient d'annoncer qu'elle soutenait le CNS et qu'elle allait aider matériellement et financièrement l'opposition et l'« armée de libération de la Syrie ». Dans cette nouvelle situation, le régime syrien ne correspond plus aux besoins de l'administration américaine. Ce que les Etats-Unis ont appelé le GMO (Grand Moyen-Orient) c'est-à-dire un redécoupage de toute la région, est en train de se réaliser par la violence en disloquant les nations pour établir la domination américaine. Rappelons l'intense campagne médiatique pour préparer la guerre en Lybie à l'instar de celle sur les « armes de destruction massive » en Irak. La ville de Benghazi, en Libye, était présentée comme devant tomber sous la folie meurtrière de Kadhafi. C'est Rony Broman, ancien président de Médecins sans frontières, qui expliquait : « Personne n'a été capable de nous montrer les tanks qui se dirigeaient prétendument sur Benghazi (...). De même pour les 6 000 morts dont faisait état le CNT. Les enquêtes d'Amnesty ont montré que le nombre des victimes s'élevait de 2 à 300. Je me trouvais à Misrata en juillet. Je m'attendais à voir une ville détruite.

Le port, cible de bombardements répétés, disait-on, était absolument intact. Les affrontements ont en fait été circonscrits à deux quartiers dans lesquels les dégâts sont énormes, tandis que le reste de la ville est normal. »

Le résultat, c'est la dislocation de la Libye. Tripoli est une ville divisée en trois, une partie contrôlée par une milice de Misrata, une autre par une milice islamiste, et avec une troisième, elles oppriment les habitants de Tripoli et se combattent. Le prétendu « gouvernement démocratique », qui veut rétablir la charia, ne contrôle pas le pays.

Produit direct de cette intervention en Libye, de nombreux mercenaires sont revenus au Mali, qui est maintenant en guerre. A l'Est avec al-Qaïda, au nord-ouest, à la frontière de l'Algérie, avec les milices touaregs qui réclament l'indépendance. Ainsi une véritable guerre menace l'Algérie voisine, qui voit des combats se produire sur son territoire.

En Tunisie, des affrontements se multiplient à la frontière avec la Libye. Du fait de l'intervention des grandes puissances, toute la région du Moyen-Orient est menacée. Une explosion de la Syrie aurait des conséquences incalculables, notamment en Irak, ce pays qui a été disloqué par l'intervention américaine. Il y a maintenant des territoires chiïtes, sunnites, et une zone dominée par les Kurdes qui est autonome. Mais aussi au Liban, de premiers affrontements entre pro et anti Bachar ont eu lieu. A la frontière de l'Egypte, sous l'égide de l'ONU, le Soudan a été divisé en deux. Il y a non seulement conflit entre le sud et le nord, mais au sud, il y a une armée qui lutte pour l'autonomie d'une partie de ce territoire.

L'issue est dans le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes qui est totalement contradictoire avec toute intervention, même une intervention dite humanitaire, qui, inévitablement, provoquera de nouvelles guerres, disloquera les pays, opposera les populations les unes aux autres. C'est pourquoi la seule voie pour aider le peuple syrien et préserver l'avenir de la nation syrienne c'est de dire : « Aucune intervention, bas les pattes devant la Syrie et son peuple, droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ». C'est la voie ouverte par les révolutions tunisienne et égyptienne qui se poursuivent. ■